

LA RENTRÉE SCOLAIRE SE PRÉPARE DÉJÀ

Jusqu'au 31 juillet, les familles d'Alès Agglomération peuvent pré-inscrire leurs enfants aux services périscolaires 2023/2024. Cette année, toutes les démarches se font en ligne.

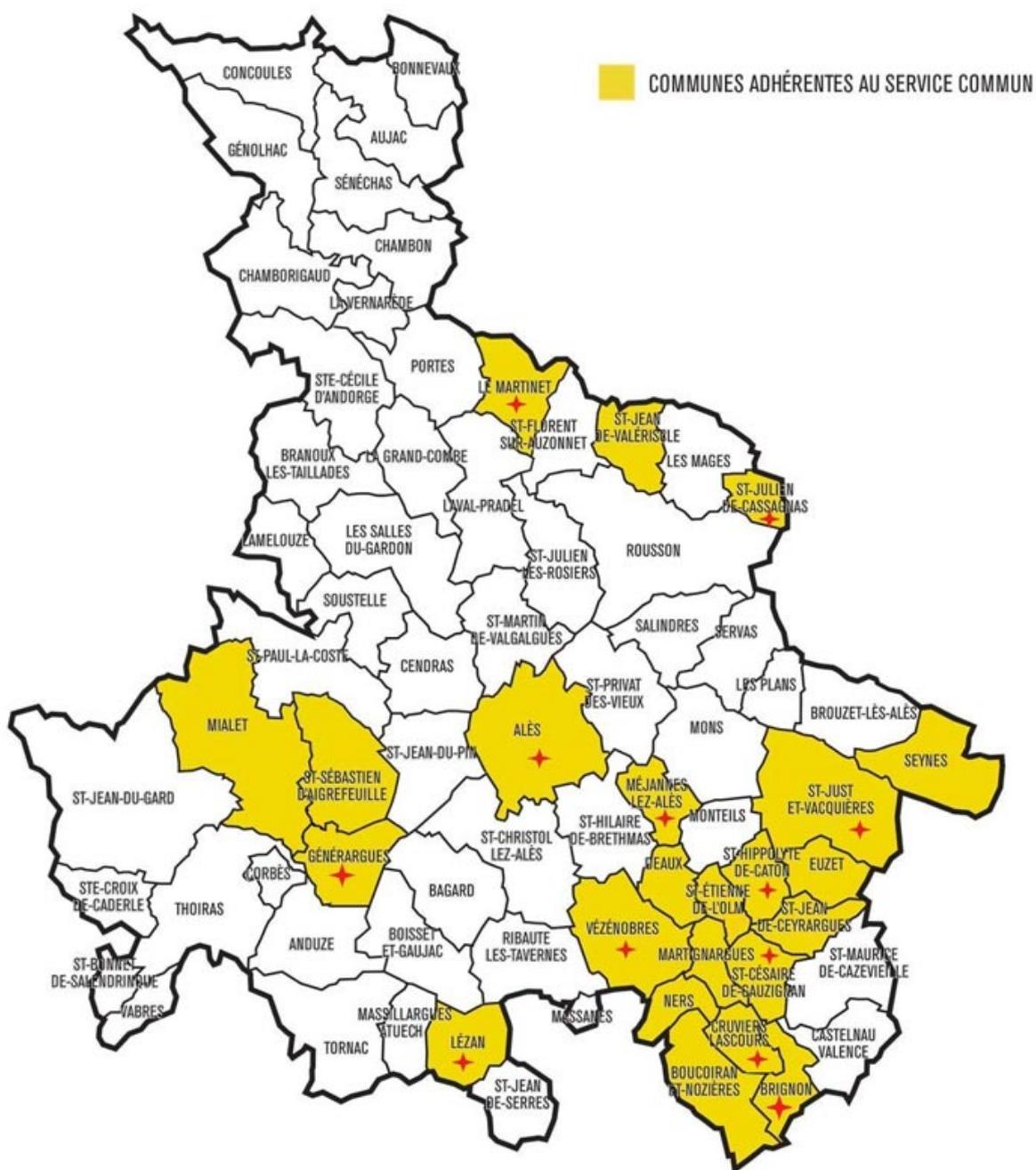
Restauration scolaire, garderie, centre de loisirs : la rentrée scolaire 2023/2024 se prépare dès le mois de juin. En effet, jusqu'au 31 juillet, les familles habitant dans l'une des 23 communes d'Alès Agglomération inscrites au service commun (en jaune sur la carte) sont invitées à remplir leurs dossiers de préinscription.

« Pour réduire la quantité de papier utilisée et faciliter ces démarches administratives, la décision a été prise de les dématérialiser entièrement », explique Bruno Daniel, de la Direction Relations Usagers Citoyens d'Alès Agglomération. Le dossier de préinscription, à remplir impérativement dans les délais pour s'assurer de sa prise en compte, est donc à saisir sur le portail "Espace Familles & Citoyens". *« Des permanences sont mises en place dans l'Agglo tout au long du mois de juin (lire ci-dessous) pour les personnes qui ont besoin d'aide »,* souligne Bruno Daniel.

Renseignements : 04 66 56 11 11 – 04 66 56 11 37

CARTOGRAPHIE

DOSSIER DE PRÉ-INSCRIPTION



Légende carte

JAUNE Communes inscrites au service commun : les familles doivent déposer leurs dossiers de préinscription sur le portail “Espace Familles & Citoyens” avant le 31 juillet.

BLANC Communes gérant elles-mêmes les dossiers de préinscription : les familles doivent s’adresser à leur mairie de résidence pour réaliser leurs démarches.

Permanences d’aide

- Alès (Mairie Prim’), tous les jours.
- Générargues (mairie), les lundis 5, 12, 19, 26 juin.
- Vézénobres (mairie), les lundis 5, 12, 19, 26 juin.
- Lézan (mairie), les mardis 6, 13, 20, 27 juin.
- Saint-Hippolyte-de-Caton (mairie), les mardis 6 et 13 juin.
- Saint-Césaire-de-Gauzignan (mairie), les mercredis 7, 14, 21, 28 juin.
- Brignon (mairie), les mercredis 7 et 21 juin.
- Cruviers-Lascours (foyer), les mercredis 14 et 28 juin.
- Le Martinet (mairie), les jeudis 8, 15, 22, 29 juin.
- Saint-Just et Vacquières (mairie), les jeudis 8, 15, 22, 29 juin.
- Saint-Julien-de-Cassagnas (mairie), les vendredis 9, 16, 23, 30 juin.
- Méjannes-lès-Alès (mairie), les vendredis 9, 16, 23, 30 juin.